



PROGRAMME DE FORMATION

TAXI

ORGANISME DE FORMATION

RAFA TRAVEL

543 rue de la Castelle – 34070 Montpellier

Siret : 91202610100010

Déclaration enregistrée sous le n° 76341175734 auprès du préfet de la Région Occitanie

Nom de la personne à contacter :

Rafa GACI – Tel : 07.48.51.69.32 – Email : rafatravel2022@gmail.com

PRÉREQUIS DEMANDÉS

- Être titulaire du permis B non probatoire
- Honorabilité : avoir un casier B2 vierge
- Être apte physiquement pour exercer la profession auprès d'un médecin agréé par la préfecture de son département
- Ne pas avoir fait l'objet d'un retrait ou suspension de carte professionnelle

Autre prérequis :

- Affecté à titre principal au Transport Public Particulier de Personnes T3P
- Susceptible de transporter de façon régulière ou occasionnelle des personnes
- Posséder un ordinateur et une connexion internet suffisante

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

- Prendre en charge des personnes selon une réglementation spécifique à la profession de TAXI
- Acquérir les connaissances nécessaires à la réussite des examens TAXI
- Comprendre et acquérir le savoir nécessaire à la réussite du projet métier TAXI

MODE D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Le candidat sera évalué par des mises en situations pratiques.

Le candidat sera évalué par des tests au format QCM / QRC.

VALIDATION

Attestation d'entrée remise au participant sur demande.



MOYENS PÉDAGOGIQUES

Salle de formation équipée de tableaux / Supports électronique et pédagogique complets
Projection / Diffusion de contenus multimédia / Documentation qualité
Textes réglementaires / Véhicule de formation

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Pédagogie inversée
- Méthode active et participative
- Méthode interrogative
- Exercice et Étude de cas
- Exercice sous formes de QCM/QRC

CONTENU DU PROGRAMME DE FORMATION

Préparation Théorique / Admissibilité

MODULE A – Réglementation du transport / Droit des transports publics particuliers et des transports collectifs assurés sous la forme de service occasionnels

Compétences communes (VTC – TAXI)

- Connaître la réglementation s'appliquant aux différents modes de transports publics particuliers : taxis, VTC, véhicules motorisés à deux ou trois roues
- Connaître la réglementation relative à l'utilisation de la voie publique pour la prise en charge de la clientèle pour les différents modes de transports publics particuliers
- Connaître les obligations générales relatives aux véhicules
- Connaître les obligations relatives au conducteur : conditions d'accès et d'exercice de la profession, obligations de formation continue
- Connaître la composition et le rôle des divers organismes administratifs, consultatifs et professionnels
- Connaître les autorités administratives et juridictions compétentes dans le cadre de l'activité du transport public particulier de personnes
- Connaître les obligations du conducteur en matière d'assurance, l'identification des assurances obligatoires et les conséquences à ne pas être assuré
- Connaître les agents susceptibles de procéder à des contrôles en entreprise ou sur toute et leurs prérogatives respectives ; savoir présenter les documents relatifs au conducteur et au véhicule
- Connaître les sanctions administratives et/ou pénales encourues en cas d'infraction à la réglementation ainsi que les voies et délais de recours
- Connaître les règles relatives à la prise en charge des personnes à mobilité réduite
- Avoir des notions sur la réglementation s'appliquant aux transports collectifs assurés sous la forme de services occasionnels ainsi que sur le transport à la demande
- Avoir des notions sur les règles s'appliquant aux pratiques de covoiturage entre particuliers et aux offres de transport privé



- Connaître les dispositions relatives aux intermédiaires, en ce qui concerne la relation avec le conducteur
- Compétences spécifiques taxis
- Connaître le fonctionnement des équipements spéciaux obligatoires et du terminal de paiement électronique
- Connaître l'articulation entre les réglementations nationales et locales
- Connaître le régime des autorisations de stationnement
- Connaître les règles de tarification d'une course TAXI
- Connaître les activités complémentaires ouvertes aux taxis : services réguliers de transport, transport assis professionnalisé (TAP)

MODULE B – Sécurité Routière

- Savoir appliquer les règles du code de la route (signalisation, règles de circulation, comportement du conducteur, usage ceinture de sécurité, utilisation des voies dédiées)
- Connaître et éviter les risques liés à l'alcoolémie, l'usage de stupéfiants, la prise de médicaments, le stress, la fatigue
- Connaître les principes de conduite rationnelle pour économiser le carburant, réduire le bruit et préserver le matériel et l'environnement
- Savoir appliquer les règles de sécurité concernant l'utilisation des téléphones et ordiphones dans les véhicules
- Savoir respecter les obligations en matière d'entretien et de visite technique des véhicules
- Savoir appliquer les règles de conduite à tenir en cas d'accident (protection des victimes, alerte des secours, premiers secours à porter)
- Savoir rédiger un constat amiable d'accident matériel
- Connaître les sanctions des infractions au code de la route
- Connaître la réglementation du permis de conduire (permis à points, permis probatoire, annulation, invalidation et suspension du permis)
- Savoir prendre en charge des passagers et leurs bagages en assurant la sécurité des personnes et des biens

MODULE C – Gestion

1. Connaître et savoir appliquer les principes de base de gestion et de comptabilité :
 - Connaître les obligations et documents comptables
 - Connaître les charges entrant dans le calcul du coût de revient et les classer en charges fixes et charges variables
 - Connaître les principes de base pour déterminer le produit d'exploitation, le bénéfice, le résultat, les charges, le seuil de rentabilité
 - Connaître les principes de l'amortissement
2. Connaître les différentes formes juridiques d'exploitation (EI, EURL, SARL, SASU, SCOP)
 - Connaître les modes d'exploitation (exploitation directe, location-gérance...)
3. Connaître les différents régimes d'imposition et déclarations fiscales
4. Connaître les différentes formalités déclaratives



5. Connaître la composition et le rôle des chambres des métiers et de l'artisanat
6. Savoir définir les différents régimes sociaux (régime général, régime social des indépendants) ; comprendre les principes de cotisations et prestations par branche (maladie, vieillesse, chômage)

Compétences spécifiques au conducteur de TAXI

- Connaître les règles de détaxation partielle de la taxe intérieure sur la consommation des produits énergétiques (T.I.C.P.E.)
- Connaître la réglementation relative à la taxe de stationnement

MODULE D – Connaissance du territoire et réglementation locale

- Connaître les équipements des véhicules taxi
- Savoir les zones de prise en charge et les tarifs applicables aux taxis

MODULE E – Langue française

1. Connaître un texte simple ou des documents en lien, notamment, avec l'activité des transports
2. Comprendre et s'exprimer en français pour :
 - Accueillir la clientèle
 - Comprendre les demandes des clients
 - Interroger les clients sur leur confort
 - Tenir une conversation neutre et courtoise avec les clients durant le transport
 - Prendre congé des clients

MODULE F – Langue Anglaise

Comprendre et s'exprimer en anglais, au niveau A2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues, pour :

- Accueillir la clientèle
- Comprendre les demandes simples des clients
- Demander des renseignements simples concernant le confort de la clientèle
- Tenir une conversation très simple durant le transport
- Prendre congé des clients

MODULE G – Réglementation nationale et gestion spécifique TAXI

- La carte professionnelle de conducteur taxi
- Statut du conducteur de taxi
- Les équipements du véhicule taxi
- Le véhicule taxi
- Le régime de l'autorisation de stationnement de taxi
- Les tarifs des taxis
- Les intermédiaires
- Exercice de la profession et relation avec la clientèle
- Le transport de personnes à mobilité réduite (TPMR)



- Le transport assis professionnalisé (TAP)
- Le transport à la demande (TAD)

Révisions Générale sur tous les modules

Préparation Pratique / Admission / Découverte Métier

Compétences spécifiques aux conducteurs de TAXI

- Connaître le territoire d'exercice de l'activité : principaux lieux, sites, bâtiments publics et les principaux axes routiers
- Connaître la réglementation locale en vigueur

A – CONDUITE ET SÉCURITÉ

A-1 - Conduite et respect du code la route

- Intégrer son véhicule dans la circulation sur les différents types de réseaux et d'environnements routiers (agglomérations denses, routes hors agglomération, voies rapides, autoroutes)
- Respecter l'ensemble des règles du code de la route en circulation : signalisation, limitations de vitesse, priorités, usage des voies, croisements, dépassements
- Rechercher visuellement les informations : regarder, percevoir et trier les informations sur les situations de conduite
- Contrôler dans les rétroviseurs, contrôler des angles morts en vision directe...
- Analyser les situations de conduite et prévoir leurs évolutions (détecter les indices utiles, comprendre les intentions des autres usagers...)
- Adapter l'allure aux circonstances (type et état de la route, densité de circulation, conditions météorologiques)
- Respecter les distances et marges de sécurité
- Respecter les autres usagers et apporter toute la vigilance nécessaire aux usagers vulnérables (piétons, deux-roues)
- Appliquer les principes d'écoconduite

A – 2 – Souplesse de la conduite assurant le confort des passagers

Utiliser de manière souple et rationnelle les commandes du véhicule :

- Lors des changements d'allure (utilisation des freins et de l'accélérateur)
- Lors des changements de direction (maniement du volant, trajectoire)
- Lors des changements de vitesse (sauf si boîte de vitesse automatique)
- Anticiper les situations de conduite et leurs évolutions afin d'éviter les décélérations ou changements de directions brutaux (ajustement de l'allure à l'approche d'un feu tricolore, anticipation des décélérations)

A – 3 – Prise en charge et dépose des clients et leurs bagages :

- Respecter la réglementation de l'arrêt et du stationnement



- Assurer la sécurité de l'arrêt par le choix de l'emplacement et le cas échéant par la gestion du risque (attirer l'attention des clients sur les véhicules circulant à proximité, utiliser les feux de détresse)
- Manier correctement et précautionneusement les bagages (savoir porter des charges, charger et décharger sans abîmer les sacs et valises, savoir installer d'éventuels objets fragiles)

Compétences spécifiques au conducteur de TAXI

- Se faire hélér en circulation par des clients dans le cadre de la maraude et s'arrêter en toute sécurité pour les prendre en charge
- Le cas échéant (dans la mesure où la réglementation le permet) : Utilisation des voies réservées à la circulation des véhicules des services réguliers de transports en commun

B – RELATION CLIENT

B – 1 Présentation générale et attitudes du candidat

- Avoir une tenue vestimentaire correcte et adaptée à l'activité ainsi qu'une bonne présentation générale
- Avoir des attitudes et comportements adaptés (démarche, gestes, expressions, accueil des personnes à mobilité réduite)
- Être discret, courtois et respectueux du client

B – 2 Accueil et comportement durant le parcours et prise en congé

- Accueillir le client lors de sa montée dans le véhicule, de façon adaptée à l'activité
- Converser durant le parcours si le client le désire en restant neutre et discret, veiller aux éléments en confort (température de l'habitacle, radio)
- Prendre congé du client lors de l'arrivée au point de destination, de façon adaptée à l'activité

B – 3 Vérification de l'état du véhicule avant et après la prestation

Veiller au bon état et à la propreté du véhicule

C – CONSTRUCTION DU PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENT TOURISTIQUE

C – 1 Elaboration et suivi du parcours

- Élaborer un parcours d'un lieu de prise en charge à un lieu de dépose des clients
- Utiliser un GPS (programmation, suivi de l'itinéraire) et utiliser un plan ou une carte routière
- Adapter le parcours à d'éventuelles difficultés inattendues (embouteillages, travaux)

Compétences spécifiques au conducteur de TAXI

- Construire immédiatement en réponse à la demande du client pris en charge, l'itinéraire le plus adapté en s'appuyant sur la connaissance du territoire



- Connaître et savoir appliquer la réglementation locale de l'exploitation des TAXI

C – 2 Délivrance d'informations touristiques et pratiques

- Délivrer des informations de base sur les sites et monuments d'intérêt culturel et touristique situés à proximité du lieu de l'épreuve et sur les lieux publics (gares, hôpitaux)

C – 3 Compréhension et expression en langue anglaise (niveau A2)

- Comprendre une demande relative au transport exprimée en anglais par le client (temps de trajet, point de dépose)
- S'exprimer en anglais pour apporter une réponse simple à la demande du client

D – FACTURATION ET PAIEMENT

- Établir le prix de la prestation, facturer et procéder à l'encaissement
- Pour les taxis, utilisation des équipements spéciaux :
Calculer le prix de la course/de la mission
Établir les documents (facture)
Encaisser le paiement, notamment avec un terminal de paiement électronique

Compétences spécifiques au conducteur de TAXI

- Utiliser des équipements spéciaux : compteur horokilométrique, dispositif lumineux, plaque, horodateur, imprimante et le terminal de paiement électronique (TPE) et contrôler leur bon fonctionnement
- Connaître la tarification locale applicable
- Calculer le coût estimatif d'une course en fonction de la durée, de la distance et des aléas de la circulation
- Établir une facture

EXAMEN BLANC THÉORIQUE

EXAMEN BLANC PRATIQUE

CONDUITE PRATIQUE

VÉHICULE EXAMEN